

AES INTERIM, expert en recrutement et travail temporaire (Intérim, CDD & CDI), recrute toute l'année des **Plaquistes expérimenté·e·s H/F** pour ses clients - secteur BTP.

Régions : Paris / Île-de-France & Grand Sud Occitanie

N'hésitez pas à nous adresser votre candidature à jour dès maintenant à :
info@aes-interim.fr

Secteur d'activité : BTP & Travaux publics - rénovation et aménagement intérieur, pose de plaques de plâtre, second œuvre sur chantiers résidentiels et tertiaires.

Les informations clés du métier de Plaquiste expérimenté·e H/F

Ses principales activités ?

Le/la Plaquiste expérimenté·e H/F intervient sur les chantiers pour réaliser l'aménagement intérieur, principalement par la pose de plaques de plâtre (BA13 collées). Il/elle assure la qualité des finitions et le respect des consignes techniques et de sécurité.

- Préparer les supports et organiser le poste de travail sur chantier
- Poser des plaques de plâtre BA13 collées selon les plans et consignes techniques
- Réaliser les découpes, ajustements et finitions des plaques
- Effectuer les joints, enduits et finitions pour une surface prête à peindre
- Travailler en coordination avec les autres corps d'état (carreleur, électricien, manœuvre)
- Contrôler la qualité des ouvrages réalisés et corriger les défauts éventuels
- Respecter les consignes de sécurité et les délais impartis
- Participer à la gestion du matériel et à l'organisation du chantier
- Maintenir la propreté et la sécurité du chantier

- Rendre compte de l'avancement au chef de chantier ou au client

Quelles sont les connaissances et formations requises ?

- CAP/BEP Plaquiste ou équivalent apprécié
- Expérience significative (minimum 2 ans) en pose de plaques de plâtre BA13 collées
- Maîtrise des techniques de pose, découpe et finition
- Connaissance des règles de sécurité sur chantier
- Permis B apprécié pour accéder aux chantiers
- Port des EPI obligatoire : chaussures de sécurité, casque
- Lecture de plans et prise de mesures

Quelles sont les compétences comportementales d'un(e) Plaquiste expérimenté·e ?

- Autonomie et rigueur dans l'exécution des tâches
- Sens du travail bien fait et souci du détail
- Esprit d'équipe et capacité à collaborer avec d'autres professionnels
- Bonne condition physique (port de charges, travail debout)
- Adaptabilité et réactivité face aux imprévus
- Respect des consignes et des délais
- Organisation et gestion du temps sur chantier

Conditions de travail et risques professionnels

- Travail sur chantiers résidentiels ou tertiaires, principalement en intérieur
- Horaires stables : 8h30/9h - 12h30/13h30 (pause déjeuner 1h) - 16h30/17h, 35h/semaine
- Exposition à la poussière, port de charges et travail en hauteur possible

- Port obligatoire des équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité, casque)
- Respect strict des règles de sécurité
- Déplacements possibles selon les chantiers

Quel est le salaire moyen d'un(e) Plaquiste expérimenté·e ?

- Fourchette salariale brute mensuelle : 1 900 € à 2 300 € selon expérience et grille BTP
- Avantages : +10% IFM, +10% ICP, paniers repas, indemnités de déplacement selon chantier
- Accompagnement personnalisé AES INTERIM
- Accès FASTT, formations et opportunités de missions régulières

Quels sont les métiers proches de Plaquiste expérimenté·e ?

1. Carreleur H/F
2. Peintre en bâtiment H/F
3. Maçon H/F
4. Électricien bâtiment H/F
5. Manœuvre BTP H/F

Perspectives d'évolution

Avec de l'expérience ou des formations complémentaires, le/la Plaquiste expérimenté·e H/F peut évoluer vers des postes tels que :

- Chef d'équipe plaquiste
- Conducteur de travaux second œuvre
- Métreur en aménagement intérieur
- Formateur technique BTP
- Responsable de chantier
- Artisan indépendant



Ce poste vous intéresse ?

Envoyez-nous votre CV à jour dès maintenant à : info@aes-interim.fr

En savoir plus : Fiche métier France Travail - Plaquiste H/F

Rejoignez AES INTERIM et contribuez à la qualité et à la réussite des chantiers de rénovation et d'aménagement intérieur !